



Compte rendu du De l'Assemblée Générale du 18 octobre 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 18 octobre 2023 à 18h,
Suivant l'ordre du jour du 27 septembre 2023.

La présidente Marie-Christine FABRE remercie tous les administrateurs présents, tous les adhérents et les participants en particulier Catherine CHALAYE, adjointe à la culture représentant Michel CHAPUIS, maire du Puy en Velay (excusé). Elle remercie tous ceux qui soutiennent la SAMC et l'aide dans ses actions, la Mairie du Puy, la communauté d'agglomération, le Crédit Mutuel, le Ciné-Dyke, également les journaux qui relaient les informations et tout le personnel du musée avec qui la SAMC entretient des liens étroits et constructifs.

La présidente rend hommage à Michel Delon, décédé récemment, ancien administrateur et conférencier intarissable dans l'association SAMC.

- **Rapport moral** (cf en annexe)

Le rapport moral est présenté par la présidente Marie-Christine Fabre, il concerne brièvement l'année 2023 :

En rappelant la première mission de la SAMC qui est de rassembler ceux et celles qui souhaitent aider et soutenir les actions du musées CROZATIER, nous avons rajouter une mission avec les étudiants de l'IUT d'Auvergne tout près du musée, une action pour les résidents des EHPAD et les publics empêchés :

1. Avec les étudiants en communication de l'IUT d'Auvergne 2 logos retenus pour améliorer l'identité visuelle de l'association suivant les supports.
2. Avec les résidents des EHPAD, nouveau jeu multigénérationnel faisant appel à la mémoire et aux différents sens en permettant une visite en image des salles du musée Crozatier.
3. Avec les publics empêchés en lien avec l'expo Autoportraits, aide financière dans le cadre d'un appel à projet Interstices AURA pour LE FOYER LA CHAUMINE (adultes en situation de handicap psychique), et prise en charge des visites de l'exposition pour plusieurs adultes de l'HOPITAL SAINTE MARIE (adultes en situation de handicap psychique) ainsi que pour des adultes en situation de précarité de l'association ATD quart-monde.

La SAMC a participé à hauteur de 30 000 euros pour une exceptionnelle Vierge en majesté auvergnate du XIIe siècle qui pourrait provenir de Haute-Loire.

Le coût global de l'achat de la Vierge pour l'agglomération est de 120 000 euros, Cet achat bénéficie de subventions de l'État (Fonds du patrimoine), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (FRAM, Fonds régional d'acquisition des musées), du Département de la Haute-Loire et de notre mécénat exceptionnel (Société des amis du musée Crozatier) complété par la Société académique du Puy et de la Haute-Loire.

Le rapport moral (ci-joint) est approuvé à l'unanimité avec les applaudissements.

- **Rapport d'activité** (cf en annexe) présenté par la trésorière Ghislaine Leleux
Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité avec les applaudissements.

- **Rapport financier** (cf en annexe) présenté par la trésorière Ghislaine Leleux
Le rapport financier est approuvé à l'unanimité avec les applaudissements.

- **Nouvelles perspectives** : actuellement une exposition OFF « autoportraits d'Artistes d'ici » à la Commanderie St Jean, pour 12 jours et jusqu'au mardi 24 octobre, de 14h30 à 18h30.

Des visites guidées pour la nouvelle exposition du FRAC Auvergne « la confusion des horizons », des conférences, des cinémas, une visite guidée sur les traces du couvent des cordeliers, une autre au monastère Ste CLAIRE, une escapade culturelle de 2 jours à MOULINS, une visite d'atelier d'artiste, une rando géologie...

Renouvellement du conseil d'administration

- 3 administrateurs laissent leurs places :
Claude Didier, Françoise Ferrand et Jean-Jacques Sivet.
- 3 nouveaux administrateurs :
Régine Galland, Danielle Gravier et Alain Richard.

Les tarifs des adhésions restent inchangés.

La secrétaire
Odile Chaurant

la présidente
Marie-Christine Fabre